

## **Rapport de la Commission de Gestion du Conseil Communal de Saint-George**

### **Préavis municipal n° 02/2017**

#### ***Arrêté d'imposition 2018***

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion, composée de Madame Michèle Rüfenacht, de Messieurs Christian Mignot, Président, Frédéric Oulevey rapporteur, et Valentin Piaget, s'est réunie à la salle de la municipalité en date du 4 septembre, en présence de M. Alain Domenig, Syndic, pour statuer sur l'arrêté d'imposition 2018.

Aucun changement n'est à constater par rapport à l'année précédente. Cette situation est motivée par le déficit structurel de la commune, principalement lié à l'endettement pour le CAD et le nouveau collège et à la facture sociale et à la péréquation.

La Commission note que la municipalité reste très prudente dans ses dépenses afin de rétablir l'équilibre de nos finances.

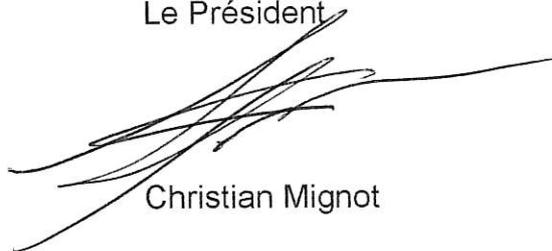
Nous avons pris connaissance des arguments de la municipalité. Nous remercions Monsieur Alain Domenig, Syndic, pour ses explications.

## Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de Gestion demande au Conseil Communal d'approuver le préavis n° 02/2017 « Arrêté d'imposition 2018 ».

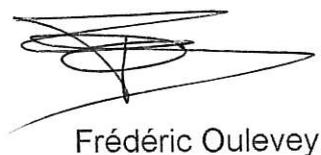
Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Le Président



Christian Mignot

Le Rapporteur



Frédéric Oulevey

Une Membre



Michèle Rüfenacht

Un Membre



Valentin Piaget